

ÉTUDES ET PROJETS

S'appuyant sur ses activités de recherche académique, le CDIDD publie des livres, des articles, des documents de travail et des mémoires juridiques en anglais, en espagnol et en français. Le CDIDD tient également des ateliers académiques, des sessions de dialogue et des panels d'experts juridiques, en parallèle à des négociations et conférences internationales, des cours de droit et des séries de rencontres, ainsi que des conférences pour avancer son agenda de recherche juridique.

Le CDIDD met aussi des professeurs, des conférenciers et du matériel de renforcement des capacités à la disposition des gouvernements des pays en voie de développement et des organisations internationales en droit national et international dans le domaine du développement durable. Le CDIDD travaille avec des pays pour développer des lois nationales mettant en oeuvre les traités internationaux qui relèvent du développement durable.



Des membres du CDIDD en route vers la Réception Spéciale organisée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (fond mondial pour l'environnement, projet pour la biodiversité).

Première rangée, de gauche à droite : L'Honorable Charles D.Gonthier, Christine Frison, Emily Wheeler, Dr. Markus Gehring, Ashfaq Khalfan (directeur du CDIDD), Marie-Claire Cordonier Segger (directrice du CDIDD), Martin Endicott, Sébastien Jodoin ; dernière rangée, de gauche à droite : Kishan Khoday, Jaykumar Menon.

CONTACT

Président du Conseil d'administration du CDIDD:
L'Honorable Charles D.Gonthier,
Senior Wainwright Fellow

Directeurs du CDIDD:
Marie-Claire C. Segger
Directrice, courriel: mcsegger@cisdl.org
Ashfaq Khalfan
Directeur, courriel: akhalfan@cisdl.org

Faculté de droit, Université McGill
3661 Peel, Montréal
Québec, Canada
H3A 1X1 Canada
Tel 001 514 398 6604
Fax 001 514 398 4659

Site web: www.cisdl.org
Pour de l'information générale: secretariat@cisdl.org

Les bureaux du CDIDD à Montréal sont fournis par la faculté de droit de l'université McGill de par l'implication des étudiants, gradués et membres de la faculté dans les activités du centre. Les bureaux secondaires du centre sont situés à l'université Cambridge, à l'université du Costa Rica, et à l'université de Nairobi au Kenya.



CENTRE DE DROIT INTERNATIONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



CDIDD



LE CENTRE

Le Centre de Droit International du Développement Durable (CDIDD) est un centre indépendant de recherche légale et académique situé à Montréal, Canada, et ayant des bureaux secondaires à Cambridge, au Nairobi, au Costa Rica et à Hong Kong. La mission du CDIDD cherche à promouvoir les sociétés durables et la protection des écosystèmes en tentant d'améliorer la compréhension, le développement et la mise en œuvre du droit international du développement durable.

Les objectifs stratégiques sont de:

- Faire avancer le droit international du développement durable (DIDD) à travers la recherche et l'analyse
- Développer des capacités, de l'éducation et de l'expérience en droit du développement durable.
- Aider au développement et à la mise en œuvre d'un DIDD plus renforcé
- Promouvoir les réseaux portant sur le DIDD et l'échange de connaissances
- Renforcer le CDIDD en tant qu'institution.

GOVERNANCE

Le CDIDD est une organisation à but non lucratif incorporée au niveau du gouvernement fédéral du Canada. Il est sous la gouverne d'un Conseil d'administration distingué, présidé par l'Honorable Charles D. Gonthier, un ancien de la Cour Suprême du Canada, ainsi que par les deux Directeurs du CDIDD, et est guidé par une équipe de conseillers et d'experts internationaux réputés. Le CDIDD a six axes de recherche principaux, centrés sur les aspects liés au développement durable. Chacun de ces domaines est chapeauté par un chercheur ou un conseiller principal du CDIDD, soit basé dans une faculté de droit, une firme ou une organisation internationale, soit dans un pays développé, soit dans un pays en voie de développement. Trois conseillers principaux sont également responsables de sujets interdisciplinaires en lien avec le droit du développement durable.



Réception pour le lancement de «Sustainable Development Law : Principles, Practices and Prospect», Oxford University Press
Janvier 2005, Merton College, Oxford University

Le CDIDD compte parmi ses membres des juristes et des professeurs érudits, originaires de toutes les régions du monde, qui témoignent de traditions juridiques diverses. A travers un processus bi-annuel et compétitif, le CDIDD choisit des Fellow Associés, des Fellows de Recherche Juridique et des Fellows de Recherche Senior, détenteurs des privilèges et des obligations qui découlent de leur qualité de membre. Des étudiants de droits et de cycles supérieurs peuvent également participer aux projets du centre en tant qu'assistants de recherche.

LES PARTENAIRES CLÉS

Le CDIDD est un centre de recherche juridique indépendant qui opère en collaboration avec la Faculté de droit de l'Université McGill, dont les élèves et enseignants intéressés par le développement durable peuvent se joindre à l'initiative de recherche du centre. Le CDIDD coopère aussi avec un réseau de facultés de droit de pays en voie de développement, et oeuvre présentement à renforcer les liens existants avec les facultés de droit de l'Université de Cambridge à travers le LRCIL et de l'Université de Montréal entre autres à travers le CÉRIUM. L'orientation du centre bénéficie des conseils des secrétariats de trois traités multilatéraux, tous basés à Montréal, plus précisément de la vice-présidence de la Banque mondiale, du Programme de développement des Nations Unies ainsi que des protocoles d'entente conclus avec l'Organisation internationale de droit du développement (OIDD) et l'Institut international du développement durable (IIDDD).

Avec l'Association du droit international (ADI) et l'Organisation internationale du droit du développement (OIDD), sous les auspices de la Commission du développement durable des Nations Unies, le CDIDD préside un nouvel accord intitulé «Droit international pour le développement durable». Cet accord, né du Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg en 2002, vise à approfondir les connaissances et les outils analytiques et à renforcer les capacités ayant trait au droit international du développement durable.

AXES DE RECHERCHE

Le CDIDD a développé les six principaux axes de recherche suivants, centrés sur les enjeux légaux du développement durable;

- Le droit international du commerce, de l'investissement et de la concurrence ;
- Le droit international des ressources naturelles ;
- Le droit international sur la biodiversité ;
- Le droit international sur le changement climatique ;
- Les droits humains et l'élimination de la pauvreté ;
- Le droit international de la santé.

Chaque axe de recherche comporte les éléments interdisciplinaires et procéduraux suivants

- La transparence et la participation
- La responsabilité sociale des entreprises
- Les mécanismes de financement
- L'exécution et la résolution de litiges
- Les aspects du droit criminel et constitutionnel du développement durable, et;
- La gouvernance et la structure des institutions

